

□ Les tumulus de Rao, nouvelles recherches archéologiques

Hamady BOCOUM, Ablaye KANE et Malick DIOP

Résumé : *Les fouilles entreprises ces dernières années à Mboyu (Sénégal) ont permis de renouveler considérablement nos connaissances sur les structures tumulaires (mbanaar) du Sénégal aussi bien du point de vue de la chronologie que de celui des inférences induites par l'étude du matériel. Dans le domaine de la chronologie le site-échantillon fouillé se situe dans la première moitié du premier millénaire, voire avant, ce qui les place dans une séquence plus ancienne que ce qui était généralement admis. Quant à l'étude du matériel, la présence de perles phéniciennes en pâte de verre et peut-être du cheval ouvrent des perspectives de recherche inédites sur les relations entre l'Afrique du Nord et l'Afrique Sub-saharienne durant l'Antiquité.*

Abstract : *The tumulus of Rao, new archaeological researches - The excavations carried out these last years at Mboyu (Senegal) allowed to renew deeply our knowledge on the tumulary structures (mbanaar) of Senegal on point of view of chronology as well as the material culture. Concerning the chronology, the sampling site excavated belongs to the first half millennium, maybe before, then at period which is more ancient than it is admitted generally. In the field of the material culture, the presence of Phoenician pearls made of glass clay and perhaps the presence of the horse open the new research perspectives on the relationships between the North Africa and the Sub-Saharan Africa during the Antiquity.*

1. Introduction

Depuis les fouilles effectuées en 1941 et 1942 par Joire et Duchemin, lesquelles avaient porté sur 21 monuments dont 12 à *Ngigeele* (3 km au nord-est de Rao, localité à près de 20 km au sud de Saint-Louis) et 9 à Massar, dans la même zone, et celles de l'équipe de l'IFAN (Thilmans et Descamps) en 1971 sur le site de *Ndalane* (région de Kaolack), aucun travail n'a été conduit sur ces monuments aux richesses mobilières exceptionnelles¹. Aussi connaît-on, malgré leur nombre², peu de choses sur la chronologie des *mbanaar* ainsi que

¹ C'est à Rao qu'a été récolté, par Joire en 1941, en association avec une inhumation, un remarquable pectoral en or d'un poids de 192 g et de nombreux autres objets du même métal associés à de l'argent, du cuivre et des armes en fer.

² La zone couverte par les *mbanaar* occupe le centre ouest du Sénégal où on dénombre 6868 monuments répartis en 1 444 sites, aux quels il faut ajouter 1 986 monuments répartis en 452 sites qui constituent un prolongement des *mbanaar* dans la zone mégalithique. Malgré cette forte représentation, rares sont les fouilles conduites dans cette province archéologique (Martin et Becker 1984).

les éventuelles variabilités culturelles. C'est pour ces raisons que nous avons entrepris des recherches dans ce secteur³.

2. Localisation et description du monument

La fouille a porté sur un tumulus localisé par 15° 58 – 313 N et 16° 20 – 322 W. Le monument retenu se trouve à environ 1500 m au nord de la localité de Mboy (**Figure** : 1). Il se situe dans un espace sableux couvert d'un tapis herbacé conséquent ce qui a favorisé la stabilité du monument et des surfaces durant toute la campagne. La structure résiduelle se présente sous forme d'une butte légèrement ovoïde dont les extensions maximales sont de 29 m dans l'axe Est-Ouest et de 28 m dans l'axe Nord-Sud. A l'origine elle devait être circulaire car sa forme ovoïde actuelle n'est que le résultat de la déflation éolienne, consécutive aux vents d'Est durant les périodes d'harmattan. Nous estimons son diamètre initial à environ 26 m suivant la configuration du fossé périphérique, strictement circulaire. L'observation du monument permet en effet d'identifier très clairement le fossé périphérique qui se présente sous la forme d'un anneau circulaire tout au tour de la structure. Le méplat marquant la fin de cet anneau se situe à environ 180 cm du sommet du tumulus ce qui donne une indication sur la hauteur résiduelle de celui-ci, ainsi que sur le niveau des inhumations éventuelles. Très peu de matériel a été récolté en surface du monument qui semble indemne de toute tentative de pillage.

3. Organisation de la fouille

La fouille est composée d'un sondage central, d'une tranchée et d'un sondage périphérique axé sur le fossé⁴. Le sondage principal, implanté au milieu du tumulus a été inclus dans un carré de 8 x 8 m, soit une superficie totale de 64 m². Une tranchée, large de 1m, traversant la moitié Est du sondage et enjambant le fossé périphérique a également été installée. Elle aboutissait sur un sondage de contrôle de 4 m² installé au delà du fossé périphérique toujours dans cette partie Est du monument (**Figure** : 2). Les objectifs poursuivis à travers ce dispositif sont au nombre de trois :

- contrôler le système de mise en place des inhumations ou de tout autre dépôt ;
- recueillir des indications sur le processus d'édification du tumulus ;
- vérifier si des événements spécifiques se sont déroulés entre le centre du tumulus et sa périphérie Est.

Avec ces extensions, la surface totale de la fouille a été portée à environ 80 m², avec une lisibilité beaucoup plus développée. Pour des raisons pratiques le sondage central a été divisé en deux parties (Sondage 1 et Sondage 2, dénommés S1 et S2) afin de permettre une évolution en paliers beaucoup plus commode pour recueillir les informations stratigraphiques au fur et à mesure du développement de la fouille.

³ Le programme a bénéficié d'une subvention du Ministère Français des Affaires Étrangères et s'est effectué en collaboration avec le Professeur Robert Vernet. Je leur suis infiniment reconnaissant.

⁴ Avec les observations de Clos-Arceuduc (1967) on sait qu'il y a une relation fonctionnelle entre fossé et tumulus, aucune recherche archéologique n'a encore traité de cette articulation. Aussi, avons-nous tenté de mettre en place une stratégie de fouille à même d'aider à explorer cet espace.

4. Déroulement de la fouille et mise au jour du matériel

La fouille a été conduite suivant des passes de 20 cm (sauf limite imposée par un évènement anthropique) et un traitement horizontal global a été opéré dans toutes les zones où des évènements ont été mis au jour. Les différents sondages ont été poursuivis jusqu'à 150 cm avec un contrôle ayant atteint, par endroits, 200 cm. Il en a été ainsi tant au niveau de la tranchée Est que du sondage de contrôle. Au fur et à mesure de l'excavation les observations suivantes ont été faites :

Niveau de 0-35 cm

Ce niveau est composé d'un sédiment sablonneux homogène et sans aucune intrusion significative. On peut en détruire qu'il appartient à la couche de remplissage en rapport avec l'élévation du tumulus après le dépôt des inhumations.

Niveau de 35-80 cm

Des observations importantes et en cohérence entre elles ont été faites dans ce niveau. Elles s'organisent autour d'évènements qui peuvent se laisser résumer comme suit :

- identification, à environ 35 cm, des restes d'un crâne de bovin ;
- reconnaissance des traces d'une poutre en bois légèrement calcinée. Son orientation oblique suggère l'appartenance à l'appareillage d'un toit de case, car elle est associée à de nombreux petits fragments qui, eux, peuvent être interprétés comme des travées ;
- du charbon de bois et quelques rares tessons ont été récoltés en rapport avec ce niveau.

Niveau de 80-150 cm

Il apparaît comme le ventre mou du monument. Cette partie est en effet caractérisée par une grande hétérogénéité avec un sédiment où se mélangent fragments de bois, tessons céramiques, restes osseux sans très grande cohérence. Elle donne l'impression qu'il s'agissait d'un vide qui a été comblé après affaissement de l'espace qui avait été aménagé pour accueillir le complexe funéraire qui sera mis au jour au niveau suivant. La fin du niveau est marquée par un sol légèrement compacté et argileux avec une inhumation humaine accompagnée de sacrifices d'animaux.

Niveau 150-200 cm

C'est le cœur du monument il est caractérisé par un sol légèrement argileux de couleur grisâtre, rompant ainsi avec la coloration classique du sable rouge d'origine ogolienne. En rapport avec ce niveau, à partir de 150 cm, sur un plan quasi-horizontale, des restes humains associés à un mobilier assez riche et accompagnés de restes fugaces de bovins et peut être de chevaux ont été mis au jour dans la configuration suivante :

- Au centre de la structure, nous avons les restes d'un crâne humain dans un très mauvais état de conservation. Seules quelques dents ont pu être récupérées. Des os longs sont également exhumés, mais leur mauvais état de conservation rend l'interprétation difficile. Mais en raison de l'enfoncement de la calotte crânienne et de l'orientation de fragments d'os longs qui peuvent, en partie, lui être associés on peut supposer que l'individu était en décubitus latéral droit, dans le sens Est-Ouest, la tête à l'ouest et la face légèrement tournée vers le sud. Il était accompagné d'une riche parure composée de perles en pâte de verres (au nombre de 9) et d'une

boucle d'oreille en or (**Figure : 3**). Les restes d'origines animales, probablement des chevaux et/ou des bovins, au nombre de quatre, ont aussi été mis au jour dans l'environnement immédiat de l'inhumation. Il s'agit de restes très fragmentés de crânes déposés dans un axe grossièrement orienté Nord-Ouest /Sud-est (**Figure : 4**).

Toutes ces découvertes sont faites entre 150 cm et 200 cm dans un sable fortement tassé et de couleur crise qui s'explique par la décomposition des éléments organiques. C'est un bon indicateur qui permet d'identifier les niveaux d'inhumation dans les structures tumulaires.

5. La tranchée Est et le sondage de contrôle

Comme déjà annoncé, ces deux excavations ont été réalisées dans le but de comprendre le fonctionnement de l'édifice et la nature de ses relations avec sa périphérie Est, souvent signalée comme espace sacrificiel dans la littérature ethnographique (Becker et Martin 1982).

La tranchée Est

Elle s'est adossée sur la paroi Est pour traverser la moitié Est du sondage ainsi que le fossé périphérique. D'une largeur de 100 cm, elle a été poursuivie jusqu'à 150 cm sur toute sa longueur qui fait 12m40. Les seules instruisions rencontrées sont constituées de fragments de bois qui peuvent être mis en relation avec le toit dont l'existence est suggérée. Aucun autre matériel significatif n'a été récolté en rapport avec cette tranchée qui rend compte d'une remarquable homogénéité. Elle montre que le tumulus a été édifié d'un seul tenant. Il s'agit donc d'une véritable structure clause.

Le sondage de contrôle

Il a été implanté à la limite extérieure de la périphérie Est de manière à documenter le fossé périphérique et à recueillir d'éventuelles informations liées au protocole sacrificiel. D'une superficie de 4 m² et d'une profondeur de 150 cm, il n'a permis la mise au jour d'aucun indice de nature à informer sur d'éventuels sacrifices où libations comme cela a pu être établi chez certaines communautés (Becker et Martin 1982).

Il a par contre été très instructif dans la compréhension de la logique architecturale ayant conduit à la réalisation du tumulus. L'implantation au contact de la tranchée périphérique a permis d'établir le continuum entre la tranchée et la structure tumulaire elle-même. En effet, malgré les phénomènes de comblement et de déflation éolienne, la base de la coupe indique que nous avons le même sédiment. La partie comblée de l'ancien fossé contient un sédiment légèrement brun ce qui indique que le comblement a été progressif et relativement lent.

6. Synthèse et interprétation

L'analyse du sondage central, de la tranchée ouest et du sondage de contrôle à la jonction du fossé périphérique permet de se faire une idée assez précise de la mise en place de l'inhumation et de l'édification de la structure tumulaire.

En replaçant les différentes étapes du protocole funéraire dans leur contexte chrono stratigraphique on peut, en prenant en considération les observations ethnographiques, retracer les étapes de la l'érection du tumulus. Elles se décomposent comme suit :

Séquence 1 : préparation du sol et dépôt de la sépulture

C'est sur un sol d'origine ogolienne qu'un individu, dont les connexions anatomiques ne sont plus probablement en place, a été déposé en position de décubitus latéral droit assez grossière. L'absence de connexions anatomiques peut aisément s'expliquer par le fait qu'un temps, plus ou moins long, a du s'écouler entre la mort de l'individu et son enterrement ; lequel ayant, sans doute, nécessité la mobilisation de ressources importantes. Il est à signaler que le sol légèrement argileux sur lequel il reposait est, en partie, de composition limoneuse ce qui laisse supposer qu'une partie du fossé périphérique avait été excavé dès cette étape. Une partie de la terre limoneuse aurait ainsi été étalée sur le sol pour recevoir l'inhumation. L'individu avait un collier en pâte de verre et une boucle d'oreille en or.

Séquence 2 : dépôt de sacrifices animaux

L'individu était accompagné de quatre crânes probablement de bovins pour certains, même si le cheval n'est pas à exclure. Cette découverte fera l'objet d'une discussion plus détaillée dans la partie consacrée aux trouvailles.

Séquence 3 : pause d'un toit de case

Nous savons, à travers la littérature ethnographique (Becker et Martin 1982) et les voyageurs arabes (Cuoq, 1975), que les personnages importants étaient, à leur mort, placés sous le toit de leur case et que sur lequel toit était érigé un tumulus. C'est ce qui a été mis en évidence à partir de deux observations *in situ*.

- A partir de 35 cm, en de nombreux endroits du sondage ont été repérés des fragments de bois légèrement calcinés. Des fragments de bois ont aussi été repérés en rapport avec la tranchée Est. On peut en déduire qu'ils sont les restes du toit qui avait été posé au dessus du l'inhumation et des sacrifices qui l'accompagnaient. En ce sens, la légère calcination observée sur le bois n'est pas le résultat d'un incendie. Elle est plutôt à mettre en rapport avec la technique de construction du toit. En effet, comme on peut encore l'observer aujourd'hui, afin de redresser le bois encore humide et avoir des poutres assez droites, les branches sont passées au feu et redressées dans le sens voulu. Après fixation elles deviennent alors relativement stables. En conséquence c'est sous un toit que l'inhumation a été déposée avant que le tumulus de sable ne soit érigé sur cette structure qui préfigure le tumulus.
- La seconde observation est une conséquence de l'architecture du tumulus lui-même. En effet, à partir du moment où l'inhumation était placée sous un toit, il s'était constitué un vide sous lequel ont été déposés plusieurs tonnes de sable. Il a du en résulter, dans des délais qui ne devraient pas être très longs, un éboulement consécutif à l'effondrement de la structure en bois dont les composantes, mélangées à du sable, ont comblé le vide qui s'était jadis constitué. C'est cela l'explication de la couche hétérogène observée entre 35 cm 150 cm.

Séquence 4 : érection du tumulus

L'essentiel de la terre ayant servi à l'érection du tumulus a été retirée du fossé périphérique qui, comme nous l'avons déjà indiqué, a sans doute été initié, en partie tout au moins, dès la période de dépôt en raison de la présence d'un sédiment légèrement limoneux de même

nature que celui recueilli à la base du fossé périphérique. Il reste à préciser la place du crâne de bovin découvert à 35cm bien au dessus de l'inhumation et en dehors du toit de case⁵.

Au terme de cette restitution, on peut retenir qu'il s'agit bien d'une structure close au sens archéologique du terme. C'est un évènement ponctuel, très bien circonscrit dans un temps relativement court et qui donne un cliché que nous estimons, dans le cas ici étudié, comme fiable car aucune trace de pillage n'a été repérée.

7. Revue du matériel et interprétation

La fouille a permis la mise au jour d'un matériel qui, quoique réduit, pose des questions archéologiques majeures. En effet, en dehors de la céramique, relativement commune, les autres découvertes suggèrent une ouverture du bas Sénégal sur le reste de la sous région, du continent en général. C'est le cas de l'or, des perles en pâte de verre mais aussi, éventuellement du cheval, dont la présence trouve, peut être ici, une première occurrence archéologique, de cette antiquité, dans la sous-région.

7. 1 Le contexte chronologique

Nous disposons de quatre mesures obtenues sur les *mbanaar* fouillés au cours de la campagne 2004 (*mbanaar 1* et 2) en plus de celle obtenue sur celui fouillé en 2005 et qui fait l'objet du présent papier. Les dates obtenues sont les suivantes :

Mbanaar 1, les deux dates obtenues à environ la même profondeur sont très proches soit Gif -12091 : 1970±35 BP, (41 BC – 34 AD) et DK 2 : 2014±37 BP, (96 BC – 11 BC) ce qui nous place au tour de l'ère chrétienne. Ces dates sont les plus anciennes obtenues, à ce jour, sur un *mbanaar* du Sénégal.

Mbanaar 2, les deux dates sont, Gif. : 12090 : 2005 ± 50 (100 BC – 9 AD) et DK 1 : 3657 ± 81 (2077 BC – 1871. PA-DK 1 paraît cependant assez distant de la série des trois autres dates toutes très proches les unes des autres. Elle pourrait dater un évènement antérieur. Des mesures seront faites sur les ossements pour confirmation.

Mbanaar 5, la date obtenue sur le *mbanaar* ayant livré les perles, les bovins et peut être le cheval est la suivante : Pa 2361 : 1615 ±30 BP soit 404-535 à 1 sigma et 388-538 à 2 sigma.

Ainsi sur la base de la datation des *mbanaar 1*, 2 et 5 nous sommes dans une fourchette chronologique particulièrement intéressante pour explorer deux questions encore ouvertes en archéologie ouest africaine. La venue du cheval et la diffusion des perles d'origine ou d'inspiration phénicienne. En effet si on isole la mesure DK 1, toutes les autres sont en cohérence entre elles et se situent entre le premier siècle avant et le sixième siècle après JC. Cette forte occurrence autour de l'ère chrétienne autorise, sous réserves des datations envisagées sur ossements, de tirer un certain nombre de conclusions provisoires inédites pour cette partie de l'Afrique.

⁵ En l'absence d'autres indications, nous retenons qu'un crâne de bovin a été déposé au dessus du toit au cours d'élévation de la structure, ce qui porte à cinq le nombre de chevaux sacrifiés dans le monument.

7. 2 Le cheval

La question de l'apparition de cet équidé en Afrique de l'ouest reste très encore discutée et les preuves archéologiques font cruellement défaut⁶. Une brève revue de l'état de la littérature sur la question permet de se rendre compte de l'importance potentielle des découvertes de Mboy U Gar⁷. Selon A. Muzzolini (2000), l'apparition du cheval peut être située à 700 BC sur la base de l'exploitation des représentations de l'art rupestre au Sahara. Mais les trouvailles archéologiques et les datations d'ossements sont nettement plus récentes. Un animal entier a été trouvé à Aissa Dugjé, au nord du Cameroun, (MacEachern et al., 2001). Il a été daté de AD 660-780. Même cas de figure à Akumbu, où MacDonald et Van Neer, (1993) ont obtenu AD 600-1000. Concernant les types de chevaux, les chercheurs s'accordent à dire qu'il s'agit de chevaux de petites tailles qui seraient différents du pur sang arabe d'introduction plus récente (Levtzion et Hopkins (1981)). Si l'identification de l'existence du cheval est confirmée, le sujet découvert serait le plus ancien de la sous région⁸.

7. 3 Les perles en pâte de verre

Sur cette question les perspectives de recherches sont très encourageantes. En procédant par élimination, nous savons que ce type de pâte de verre n'est pas de fabrication européenne et qu'il n'a fait l'objet d'aucune copie dans les fabriques européennes. Les perles découvertes à Mboy U Gar sont donc antérieures au XVe siècle.

La revue de la littérature en notre possession indique que les motifs les plus proches sont d'inspiration phénicienne.

En effet les perles à pâte noire et incrustations blanches et à très grosses perforations associées à un décor peigné, sont très anciennes. La datation du monument (première moitié du premier millénaire, dans une ambiance culturelle bien callée autour du premier siècle) nous incite à penser que ces perles sont antérieures à la période islamique⁹.

Il reste entendu que la datation des ossements sera le meilleur repère chronologique en vue d'une discussion plus systématique. Dans cette perspective, les hypothèses de R. Mauny (1961 et 1976) selon lesquelles le régime des vents était une constante rédhibitoire à la navigation retour au delà du Cap Juby (Mauritanie) devrait être définitivement abandonnée comme y invitait, du reste, Raoul Lonis (1976) dans une étude remarquable par sa rigueur scientifique et la qualité de ses illustrations. Il y démontrait que les anciens avaient les instruments techniques leur permettant de naviguer face aux vents contraires et que des

⁶ Nous avons, sur la question du cheval, bénéficié du concours de Monsieur Wim Van Neer (*Musée de Tervuren*) qui a bien voulu nous indiquer les orientations bibliographiques les plus récentes. Nous lui en sommes reconnaissants.

⁷ La revue de la littérature montre que, si nos hypothèses se confirment, nous avons à faire à la plus ancienne découverte archéologique, relative au cheval dans cette partie de l'Afrique. L'exploration des tumulus, très courants dans la région, s'en trouverait relancée.

⁸ Des analyses sont en cours à Genève pour valider cette hypothèse.

⁹ Une investigation sommaire a permis de retrouver dans une collection privée une perle portant un motif comparable d'après la propriétaire nos perles peuvent « se comparer à une perle de ma collection et qui m'a été offerte, en Turquie, comme étant phénicienne. Elle ressemble étrangement à certaines perles datant de cette époque, en tous les cas faites en verre ou autre matière préromaine, que j'ai vues dans un musée d'Istanbul et dont on dit qu'elles ont été faites sur "noyau d'argile", in Crespin M.-J., note en date du 26 septembre 2005.

incursions le long du littoral atlantique de l'Afrique de l'ouest étaient plausibles avec la technique du louvoiement¹⁰.

7.4 La boucle d'oreille en or

C'est une pièce très pure, d'un diamètre de 15 mm, d'une section maximale de 2 mm et d'un poids de 7.4 grammes, pour 21 carras (**Figure : 5**). C'est un métal que l'on peut retrouver à l'est du Sénégal qui est une région connue comme étant une zone de production d'or depuis la plus haute antiquité.

En conclusion la reprise des fouilles à Rao ouvre de nouvelles perspectives pour la recherche archéologique sur les tumulus du nord ouest du Sénégal. Au plan chronologique nous avons les preuves que l'édification des tumulus est beaucoup précoce que l'on ne le pensait, car elle se situe nettement dans la première moitié du premier millénaire alors que l'on estimait leur édification beaucoup plus tardive. Du point de vue de l'ouverture, il apparaît que les populations du bas Sénégal ont entretenu des relations avec l'Afrique du nord et les populations du Sud est.

La présence de perles d'origine probablement phénicienne, peut être du cheval et enfin de l'or ouvrent, en terme d'extrapolations extrinsèques, de véritables perspectives de recherche pour ce type de monuments. Des contacts nord sud, par le littoral, sont aussi, peut être, à explorer avec plus d'attention et ils pourraient poser les fondements d'un continuum de intégration entre l'Afrique du nord et l'Afrique au sud du Sahara.

La poursuite des recherche et leur extension sur des sites d'habitat, dont certaines traces ont été identifiées, devrait aider à la mise en place d'un faisceaux de sources pour documenter d'avantage le contexte d'apparition des royaumes du Takrur, du Jolof et du Waalo entre autres Etats du nord du Sénégal.

❑ Bibliographie sommaire sur le cheval

- Blench, R.M. (1995). A history of domestic animals in northeastern Nigeria. *Cahiers des Sciences Humaines* 31(1): 181-238.
- Cuoq J-M., 1975. Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIIe au XVIe siècle. Paris
- Law, R. (1995). The horse in pre-colonial West-Africa. In Pezzoli, G. (ed.), *Cavalieri dell'Africa*, Centro studi archaeologia Africana, Milano, pp. 175-184.
- Levtzion, N. and Hopkins, J. (1981). *Corpus of early Arabic sources for West African history*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Lonis R., « Les conditions de la navigation sur la cote atlantique de l'Afrique dans l'Antiquité : le problème du retour » in *Afrique et monde Méditerranée dans l'Antiquité*, Dakar, 19-24 janvier 1976, NEA. Pp.147-167.
- MacDonald, K.C. and MacDonald, R.H. (2000). The origins and development of domesticated animals in arid West-Africa. In Blench, R.M. and MacDonald, K.C. (eds.), *The origins and development of African livestock: archaeology, genetics, linguistics and ethnography*, UCL press, London, pp. 127-162.

¹⁰ La communication du Professeur Lonis intitulée "Les conditions de la navigation sur la cote atlantique de l'Afrique dans l'Antiquité : le problème du retour" a provoqué ce commentaire d'un des participants, Pierre Lévêque « Avec cette communication pleinement convaincante et d'un large intérêt historique, nous voici débarrassé d'une préjugé tenace », in *Afrique et Monde Méditerranée dans l'Antiquité*, Dakar, 19-24 janvier 1976, NEA. Nous espérons, avec la multiplication des recherches archéologiques, que le mythe de l'Afrique fermée trouvera de moins en moins de prédicateurs.

- MacDonald, K.C. and Van Neer, W. (1993). An initial report on the fauna of Akumbu (Mali). Appendix to Togola, T., Archaeological investigations of Iron Age sites in the Méma region, Mali (West Africa), unpublished Ph.D. thesis, Rice University, Houston.
- MacEachern, S., Bourges, C. and Reeves, M. (2001). Early horse remains from Northern Cameroon. *Antiquity* 75(1): 62-67.
- Martin et Becker 1974, Répertoire des sites protohistoriques du Sénégal et de la Gambie.* C.N.R.S., Kaolack, ronéotypé. 93 p.
- Mauny R., 1961, Tableau géographique de l'Ouest Africain au Moyen Age d'après les sources écrites, la tradition et l'archéologie, Dakar, IFAN.*
- Muzzolini, A. (2000). Livestock in Saharan rock art. In Blench, R.M. and MacDonald, K.C. (eds.), *The origins and development of African livestock: archaeology, genetics, linguistics and ethnography*, UCL press, London, pp. 87-110.



Figure 2 : Vue générale de la fouille, en perspective la tranchée Est.



Figure 3 : 4 dents des chevaux 1 et 2 du niveau d'inhumation.



Figure 4 : Vue des perles *in situ*.



Figure 5 : Vue du niveau d'inhumation. En haut à gauche une perle, en bas à droite, la boucle d'oreille en or, 7.4 g et 21 carats.

❑ Les auteurs :

Hamady Bocoum a soutenu en 1986, à l'Université de Paris I, Sorbonne (France) un doctorat en Ethnologie et Préhistoire sur le thème *La métallurgie du fer au Sénégal: Approche Archéologique Technologique et Historique*. A l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, en 2005, il a soutenu sa thèse d'État intitulée *Histoire technique et sociale de la métallurgie du fer dans la Moyenne vallée du fleuve Sénégal*, préparée sous la Direction du Professeur Abdoulaye Bathily. Hamady Bocoum est Chercheur à l'IFAN Ch. A. Diop. Il est également de Directeur du *Patrimoine historique classé du Sénégal*.

Publications : <http://www.ankhonline.com> .

Ablaye Kane et **Malick Diop**, sont Doctorants à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.